



Mairie de Saint-Loup-de-Varenes 71240

Tel : 03.85.44.21.70 - Fax : 03.85.44.12.61

Email : saint.loup.de.varenes@wanadoo.fr

➤ **Affouages 2013**

La période des affouages 2013/2014 va prochainement commencer, aussi, toutes personnes intéressées par une coupe de bois doivent se faire connaître auprès des services municipaux par tout moyen à sa convenance (téléphone, mail ou dans nos locaux) **avant le 31 octobre 2013.**

➤ **Enquête INSEE – Etude des parcours individuels et conjugaux**

L'INSEE, en partenariat avec l'INED (Institut National des Etudes Démographiques), réalisera du 30 septembre au 21 décembre prochain une étude sur l'évolution du couple en France métropolitaine.

L'objectif est d'étudier la diversification des formes d'union et l'émergence des nouveaux modes de rencontre depuis la fin des années 80. Elle s'intéressera donc à toutes les formes d'union et inclura également, pour la première fois, des personnes qui ne sont pas en couple.

Certains foyers de la commune seront ainsi sollicités par deux enquêtrices munies d'une carte officielle accréditant leur appartenance à l'INSEE. Les informations recueillies resteront, bien entendu, anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

COMPTE-RENDU de **REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**

Le vingt-six août deux mil treize à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de Saint-Loup-de-Varenes, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Francis DEBRAS, Maire.

Présents : Mmes Christine CAVET et Annick FIEUX et Mrs Fabrice CHEVILLARD, Daniel MOREIL, Jean-François LESSARD et Henri LIEUTET

Absents avec pouvoir : Julien DURY pouvoir à Fabrice CHEVILLARD, Christophe BADOT pouvoir à Christine CAVET

Absents : Estelle PONCET (excusée), André THOMAS (excusé), Dominique REVILLOT, Hervé SAVI

Secrétaire de séance : Jean-François LESSARD

Après lecture faite, le procès-verbal de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour

1. Approbation du PAVE (Plan pour la mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics)
2. Décision modificative n° 4 au BP 2013
3. Boulangerie – Convention pour la distribution du pain au restaurant scolaire – Avenant n° 2
4. Tarif de la garderie périscolaire 2013/2014

5. Tarif du repas au restaurant scolaire – Rentrée 2013 / 2014
6. Questions diverses

1. Approbation du PAVE (Plan pour la mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics)

Le PAVE finalisé est présenté par Mme FIEUX et Mr LIEUTET : il inclut désormais les travaux réalisés en cours d'année et la planification en trois phases des travaux à réaliser ainsi que leur coût prévisionnel. Ce document est consultable en mairie. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le document présenté.

2. Décision modificative n° 4 au BP 2013

Après vérification, les crédits budgétaires du chapitre 66 – Charges financières ne seront pas suffisants. Monsieur DEBRAS propose d'abonder ce chapitre en prenant des crédits sur le compte 022 – Dépenses imprévues pour la somme de 100 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer cette décision modificative.

3. Boulangerie – Convention de distribution de pain au restaurant scolaire – Avenant n° 2

Monsieur DEBRAS rappelle que la convention signée avec le boulanger de la commune prévoyait un éventuel réajustement du prix du pain tous les trois ans. L'échéance arrivant à terme au 1^{er} septembre, Monsieur LABOUREAU contacté propose le coût de la flûte de pain de 400 g à 0.75 € au lieu 0.70 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le nouveau prix du pain à compter de la rentrée scolaire 2013/2014.

4. Tarif de la garderie périscolaire 2013/2014

Il est proposé d'augmenter le coût horaire de la garderie périscolaire à 1.78 € au lieu de 1.70 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le coût horaire de la garderie périscolaire sollicité.

5. Tarif du repas au restaurant scolaire – Rentrée 2013 / 2014

Monsieur DEBRAS rappelle les modalités de calcul du prix du repas équivalent au coût du repas facturé par le prestataire + coût d'une heure de garderie + coût d'une part de pain. Comme tous les composants du prix du repas ont augmenté, le prix du repas facturé aux familles doit être actualisé. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, arrête le coût du repas au restaurant scolaire à 4.60 € pour 2013/2014.

6. Questions diverses

➤ Le point sur le personnel communal

- Nouvel agent au sein de l'équipe communale en la personne de Mme Brigitte PIBOIN à compter du 02 septembre prochain. Elle occupera le poste de Mme Sylvie NONIN laquelle a remplacé Mme Coralie GUICHARD qui est désormais installée au poste d'ATSEM laissé vacant par Mme FREDIN Brigitte qui a fait valoir ses droits à la retraite.
- Afin de remédier à la prolongation d'arrêt maladie de l'un des agents techniques, Mr CAVET Didier est maintenu en remplacement jusqu'à fin octobre 2013.
- Projet de nouvelle embauche pour 2014 : vu le surcroît de travail qui sera occasionné par la création de nouveaux locaux (restaurant scolaire, salle de réunion) et d'espaces verts (lotissement du Meix Pourcher, ZAC du Pré Saint-Loup, PAVB), il semble nécessaire de penser à une nouvelle embauche au sein du personnel technique masculin.
- Départ à la retraite de Mr CAVET Raymond : Le remplacement de cet agent sera étudié en premier lieu au sein du personnel actuellement en poste.

➤ PC Cantine – Garderie périscolaire

Le permis de construire de la cantine – garderie est enfin accepté par l'Architecte des Bâtiments de France sous réserve de suivre certaines prescriptions sur le coloris du futur bâtiment et sur l'architecture de la coursière d'accès. L'appel d'offres devrait être lancé pour début septembre avec une date prévisionnelle de démarrage des travaux pour octobre.

➤ S.I.E : Rapport sur le prix et la qualité de l'eau 2012 : Rapporteur A. FIEUX

Ce rapport est présenté aux élus avec moult précisions sur son contenu. Il est mis en avant l'effort notable des abonnés du Grand Chalons pour la réduction de la consommation d'eau, celle-ci s'expliquant également par la réfection d'une grande partie du réseau d'eau.

➤ ZAC du Pré Saint-Loup

Les fouilles archéologiques ont débuté et le chef de chantier rencontré a rapporté que les trouvailles étaient intéressantes ce qui laisse à penser que la durée des fouilles pourrait se prolonger au-delà des six mois initialement prévus. Une visite guidée en direction des écoliers et des administrés est toujours d'actualité pour peu que cela puisse présenter un intérêt pour chacun d'entre eux.

➤ Ecole numérique

Les agents ont réalisé toute l'installation électrique nécessaire à l'installation des rétroprojecteurs fournis par le Grand Chalons pour les classes primaires. Leur installation est prévue fin août 2013.

➤ Jeux école maternelle

Une partie de leur restauration a été effectuée par l'Association Saint-Loup Patrimoine (maison en bois) et l'autre partie par notre personnel communal qui a également procédé à la réfection des dalles en mousse. Cet espace de jeux ne sera pourtant pas ouvert dès la rentrée scolaire car la bande actuellement gravillonnée séparant ces jeux des cases de stockage des ateliers, sera remplacée par une bande engazonnée à réaliser.

➤ Accès handicapés devant la mairie

Les travaux de mise en accessibilité de la mairie sont quasiment terminés : seule, reste la jonction avec la terrasse de la salle des fêtes à finaliser. Par rapport au projet initial, les marches donnant accès au perron ont été posées sur une plus grande largeur afin d'améliorer le visuel rendu (la récupération des anciennes marches le permettant).

➤ Maison des associations – Porte d'entrée

L'architecte des Bâtiments de France a accepté les travaux d'ouverture sur le pignon de l'ancienne caserne (appelée désormais « Maison des associations ») sous réserve que la porte soit de type « porte dérobée » c'est-à-dire positionnée au nu extérieur du mur de la façade, lisse, sans aucune moulure ni panneaux en creux ou saillants !

➤ Inauguration « Maisons des Illustres »

La Maison Niépece a dernièrement été reconnue comme « Maison des illustres » : l'inauguration a eu lieu en présence, entre autres, du Préfet de Région !

➤ Tourne à gauche

Monsieur DEBRAS rappelle que la Commune est toujours en attente d'un éventuel « tourne à gauche » à hauteur de la rue de Saint-Loup afin de sécuriser les lieux. Le Directeur de la DRI s'est rendu sur place pour apprécier la situation. Avec, en plus, la perspective de la future ZAC du Pré Saint-Loup et l'afflux de circulation qui en découlera, la dangerosité du carrefour a été reconnue. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude.

➤ Association Country Rose Band

Cette association a modifié ses statuts domiciliant son siège social sur la commune. Ainsi, Saint-Loup compte-t-elle désormais une nouvelle association locale.

Dès à présent un troisième créneau horaire est déjà sollicité pour la mise en place de cours pour débutants. A étudier, le planning d'occupation de la salle arrivant à saturation !!

➤ Escalier de la cour d'école – Démolition

L'escalier a gracieusement été démonté durant l'été par Mr CLAIN qui, en retour, a récupéré la ferraille le constituant. Ce sont les agents communaux qui ont arasé l'assise de cet escalier qui a nécessité deux jours de travail, du béton ayant été coulé dans les parpaings !

Malgré les apparences, cet accès n'était pas considéré comme un escalier de secours, aussi, les services de secours de Chalon-sur-Saône ont donné un avis favorable à cette démolition. Toutefois, un devis sera demandé pour la mise en place d'un escalier de secours donnant dans la BCD, identique à celui existant dans la classe de CP.

➤ Lotissement du Meix Pourcher : les travaux pour voies et réseaux débuteront le 02 septembre prochain.

➤ Nouveau rythmes scolaires

Ce dossier donnera lieu à plusieurs réunions à organiser avant fin 2013 afin de préparer au mieux les différentes rencontres prévues avec les représentants de parents d'élèves et les institutrices. Mme CAVET informe les élus qu'une réunion technique est d'ores et déjà prévue avec le Directeur des services départementaux de l'Education Nationale le 26 septembre prochain afin de répondre aux questions pratiques que les collectivités locales se posent au regard des conséquences induites par cette réforme.

➤ Bulletin municipal : rapporteur D. MOREIL

Cette année, l'édition du bulletin a été plus compliquée à mettre en place car notre éditeur a modifié la mise en page en augmentant les marges ainsi que la police des titres. La perte de place occasionnée ne permettait plus d'intégrer les articles et les photos de façon claire et lisible.

Aussi, après réflexion, certains articles qui jusqu'alors constituaient le bulletin ont été supprimés, à savoir : la rubrique « Comment obtenir » (cette information se retrouvant désormais sur notre site internet) ; le plan du village qui nécessitera des modifications prochaines avec la création du lotissement du Meix Pourcher et de la ZAC du Pré Saint-Loup ; et pour finir, le tableau reprenant les différents lieux et horaires des déchetteries (ceux-ci seront modifiés avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Varennes-le-Grand et la fermeture de celle de Sevrey). Il est également à noter que les encarts publicitaires ont pris plus d'espace : le coût de ceux-ci étant devenu plus accessible aux artisans, certains se sont laissés tenter ... !

➤ Téléthon 2013 : rapporteur D. MOREIL

La commune de Lux a sollicité à nouveau le partenariat avec la collectivité pour l'organisation du Téléthon 2013. Pour cette année encore, cette manifestation sera prise en charge par la municipalité et les appuis locaux habituels. A voir pour l'an prochain ...

➤ Agenda 2014 : rapporteur D. MOREIL

Sa préparation est en cours : quelques modifications sont à prévoir en termes de clichés photographiques.

➤ Plan Communal de Sauvegarde : rapporteur D. MOREIL

- Plan ORSEC de stockage et de distribution de comprimés d'iodure de potassium stable en Saône-et-Loire : ce plan permet d'organiser la distribution de comprimés d'iode en cas de rejet radioactif dans l'atmosphère. Il sera intégré au Plan Communal de Sauvegarde.
- Risques majeurs en Saône-et-Loire : la commune est désormais concernée par un risque sismique minime de niveau 2 sur une échelle de 5. Le diagnostic et son aléa seront intégrés au Plan Communal de Sauvegarde.

➤ Mr F. CHEVILLARD informe les élus de l'ouverture prochaine de la déchetterie de Varennes-le-Grand au 02 octobre.

➤ Mme A. FIEUX fait part de sa satisfaction concernant notre site internet. Mr D. MOREIL précise qu'il reste encore quelques points à peaufiner. Il contactera les différentes associations locales pour qu'elles préparent leur présentation au sein de la rubrique qui leur est réservée. Elles seront informées de la procédure à suivre pour insérer leurs articles et annonces diverses : envoi préalable aux membres de la commission Informations et Communication pour vérification et insertion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 15

Po/le maire absent, L'adjoint
D. MOREIL